

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 26 mai 2021

Présents :

- JEANNIN Nicolas
- METTAVANT Bernard
- MICHEL Rémi
- MILET Jean-Claude
- PAOLETTI Marcel
- REYTER Colette
- SCHMIT Elisabeth
- SECRET Eric
- VICH Valérie
- VICH Vincent
- THIRY Frédéric

Délibérations :

- Délibération en faveur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : ce PLUI est un transfert de compétence, en matière d'urbanisme, de la commune à la Codecom, mais la Carte Communale reste en vigueur : refus à l'unanimité, car le conseil estime que cette compétence doit rester au sein de la commune.

Pour préserver les chemins de la forêt et surtout la route goudronnée, le Maire prendra un Arrêté pour l'établissement d'un état des lieux, avec remise d'un chèque de caution, avant et après tous travaux réalisés par les exploitants forestiers.

Pour assurer la sécurité des enfants, lors des entrées et sorties de l'école, le Maire prendra un Arrêté pour barrer le chemin entre l'école et les jardins des maisons de la Rue de Rouillon, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Car des voitures qui viennent chercher des enfants, circulent sur cette voie étroite.

Affaires diverses :

- Les élections des 20 et 27 juin regroupent les régionales et les départementales. Avec la nécessité d'établir 2 bureaux de votes distincts, il a été fait appel à des personnes volontaires inscrites sur la liste électorale, et la durée de chaque tour de garde sera de 2h30.
- Le curage du fossé du chemin de la prairie a été réalisé par Rémi Michel et Nicolas Jeannin, pour un montant de 285€.
- Le salage des rues du village avait été réalisé par Nicolas Jeannin, pour un montant de 120€.
- Un pot de raccordement à l'assainissement a été posé au niveau du hangar de Nicolas Jeannin, pour un montant de 1618€.
- Le fleurissement des abords de la mairie sera assuré par les Jardins de Villers.
- Devis pour l'assainissement Chemin de Lignières, Ets Verdun = 9000€ HT et Eurovia = 31000€ HT. Ces travaux n'étant pas prioritaires, étant donné qu'il n'y a pas encore de nouvelle construction, ils ne seront pas réalisés cette année.
- Des devis seront établis pour la réfection, soit en bi-couche, soit en enrobé, du Chemin sous Lignères.

- Les forains seront bien présents à la fête patronale, mais l'association La Thillotine n'organisera pas la traditionnelle brocante.
- Bon démarrage du site internet de la commune, avec 1331 visites en 30 jours.